



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N° 06 - MAI 2019

PUBLIÉ LE 15 MAI 2019

DDCSPP

- SG

DIRECCTE

- UD 11

DREAL OCCITANIE

- UD 11

## SOMMAIRE

### **DDCSPP**

SG

Arrêté n° DDCSPP-SG-2019-108 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude.....1

### **DIRECCTE**

UD 11

Arrêté préfectoral n° 2019-006 portant désignation des prescripteurs habilités à réaliser un diagnostic dans le domaine de l'insertion par l'activité économique dans le département de l'Aude.....3

### **DREAL OCCITANIE**

UD 11

Arrêté préfectoral n° DREAL-UD11-2019-014 de sursis à statuer pour l'extension de l'unité de compostage exploitée par la Société VALTERRA MATIERES ORGANIQUES située sur le territoire de la commune de LABECEDE-LAURAGAIS (11400).....6



PREFET DE L'AUDE

**Arrêté n° DDCSPP –SG-2019-108 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude**

**Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté n° DDCSPP –SG-2018-200 du 5 juin 2018 relatif au comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude ;

Vu l'arrêté n° DDCSPP-SG-2018-207 du 21 décembre 2018 fixant la composition du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 6 décembre 2018,

Vu la désignation des représentants titulaires et suppléants par l'organisation syndicale UNSA ayant obtenu deux sièges au comité technique,

Vu le procès-verbal du tirage au sort effectué le 16 avril 2019 et visant à pourvoir les deux sièges vacants,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude :

	En qualité de
M. Dominique INIZAN, directeur départemental,	Président
M. Vincent DUBIEN, secrétaire général	Responsable des ressources humaines

## Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
M. Franck SCHISANO, UNSA	Mme Aurélie CANAZZI-PERRIERE, UNSA
Mme Odette LESOT, UNSA	Mme Camille CHARRAS, UNSA
Monsieur Frédéric PUJOL, sans étiquette	Mme Sabine PEREZ, sans étiquette
Mme Marie-Claude SAISSET, sans étiquette	Monsieur Jean ETIENNE, sans étiquette

## Article 3

L'arrêté n° DDCSPP –SG-2016-203 du 11 octobre 2016 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude est abrogé.

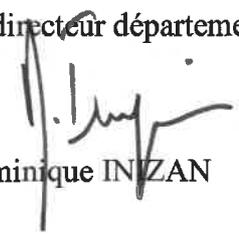
## Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département de l'Aude et sera affiché au siège de la direction.

Fait à Carcassonne, le

**14 MAI 2019**

Le directeur départemental,

  
Dominique INZAN

PREFECTURE DE L'AUDE

## ARRETE PREFECTORAL N° 2019-006

**Portant désignation des prescripteurs habilités à réaliser un diagnostic dans le domaine de l'insertion par l'activité économique dans le département de l'Aude**

**Le Préfet de l'Aude**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU les articles L5132-1 à L5132-17 du code du travail,

VU le décret n°99-106 du 18 février 1999 relatif à l'agrément par l'Agence Nationale Pour l'Emploi des personnes embauchées dans les organismes d'insertion par l'activité économique,

VU l'arrêté préfectoral n°99-1429 portant création du Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique de l'Aude,

VU la circulaire DGEFP/DGAS n°2003-24 du 3 octobre 2003 relative à l'aménagement de la procédure d'agrément par l'ANPE et au suivi des personnes embauchées dans une structure de l'insertion par l'activité économique ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014119-0002 portant désignation des prescripteurs habilités à réaliser un diagnostic dans le domaine de l'insertion par l'activité économique dans le département de l'Aude, devenu caduc ;

VU la liste actualisée des intervenants sociaux susceptibles de réaliser une prescription d'orientation vers une structure de l'Insertion par l'Activité Economique, présentée par le Conseil Départemental de l'Aude,

VU l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique sur les prescripteurs vers une structure de l'Insertion par l'Activité Economique, en date du 19 avril 2019 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude et de la Directrice de l'Unité Départementale de l'Aude de la Direction régionale de l'entreprise, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi de l'Occitanie,

### **ARRETE**

**Article 1 :** Les intervenants sociaux désignés dans la liste annexée au présent arrêté sont habilités, eu égard à leur connaissance des publics et des structures, à effectuer des prescriptions d'orientations vers une structure d'insertion par l'activité économique. Cette prescription vaudra diagnostic pour Pôle Emploi dans sa démarche d'agrément du public orienté vers une structure de l'insertion par l'activité économique.

**Article 2 :** Les modalités de collaboration entre les prescripteurs et Pôle Emploi seront communiquées en CDIAE ;

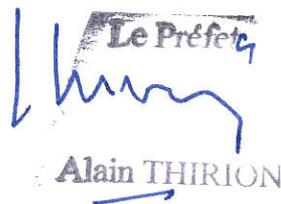
**Article 3** : Les prescripteurs habilités par le présent arrêté sont associés au Comité Technique d'Animation auquel ils sont rattachés, piloté par Pôle Emploi.

**Article 4** : L'habilitation accordée par le présent arrêté est valable pour une durée déterminée à compter de sa publication et sera révisé dès lors que l'un des prescripteurs visés dans la liste annexée cessera de remplir les conditions d'habilitation ou lorsque le Conseil Départemental présentera une actualisation de cette liste.

**Article 5** : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral n°2014119-0002.

**Article 6** : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude et la Directrice de l'Unité Départementale de l'Aude de la Direccte d'Occitanie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude.

Fait à Carcassonne, le 30 AVR. 2019

  
Le Préfet  
Alain THIRION

Le Préfet de l'Aude

Territoire	Structure	Nom des référents	Mail
Pays Carcassonnais	MSA (remplacement jusqu'à fin 2019 de Cécile EYMES) MLOA MLOA CFPM CFPM CEMAFOR AMI HERICK CAYE FORM ADAF (SDF) ADAF (TH) ADAF (TH) CAF CAF CIAS Carcassonne CIAS Carcassonne CIAS Carcassonne CIAS Carcassonne FAOL Département/CMS Est Département/CMS Ouest Département/CMS Centre	Maëlla LAINE (remplacement jusqu'à fin 2019 de Cécile EYMES) Karine DELECROIX Mélanie ALINS Isabelle SOLLIER Christine FAVALE Claudia SANZ-FERRAN Aude ASENICIO Jeanne MUNOZ Laurence RAYA Alexandra GORSKY Emmanuel PECRON Cédric DEZANNAUD Nelly FOUASSIER Sophie LATORRE Mohamed ATMANI Pierre CATHALA Saadia AKJOUI Dominique DE SONIS Corinne BIDAULT Christelle LOMBARD Anne-Marie FERRAND marie-Alice GONZALVES Vincent CIRETTI Thomas CHESSEBEUF Carole BARREIN Nadège BADIA	laine.maella@grandsud.msa.fr karine.delecroix@mloa.fr melanie.alins@mloa.fr isabelle.sollier.cfm@gmail.com christinefavale.cfm@gmail.com c.ferran@cemator-fr.com audeasencio.ami@orange.fr jeanne.munoz@hcfm.com adaff.avdlsa@gmail.com gorsky.adaff@gmail.com cedric.dezannaud@cafcarcassonne.cnafmail.fr nelly.fouassier@cafcarcassonne.cnafmail.fr sophie.latorre@cafcarcassonne.cnafmail.fr mohamed.atmani@carcassonne-agqlo-solidarite.fr pierre.cathala@carcassonne-agqlo-solidarite.fr saadia.akjouj@carcassonne-agqlo-solidarite.fr dominique.desonis@carcassonne-agqlo-solidarite.fr corinne.bidaul@carcassonne-agqlo-solidarite.fr clombard@lique11.org anne-marie.ferrand@aude.fr cms.carca.est@aude.fr cms.carca.ouest@aude.fr vincent.ciretti@aude.fr cms.carca.ouest@aude.fr carole.barrein@aude.fr cms.carca.centre@aude.fr laine.maella@grandsud.msa.fr
Pays Lauragais	MSA (remplacement jusqu'à fin 2019 de Cécile EYMES) MLOA MLOA CIAS Castelnaudary CSGEP HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM BGE Ouest Audois AMI CAF Département/CMS Castel	Maëlla LAINE (remplacement jusqu'à fin 2019 de Cécile EYMES) Yannick DUBOIS Sabine DOLLE Annick PELOUS Laure GASQUEZ Muriel BRUNEI Jeanne MUNOZ Marie-Josée JOULIA Aude ASENICIO Julie CASER Sylvie ESCOURROU Christine PACE	laine.maella@grandsud.msa.fr yannick.dubois@mloa.fr sabine.dolle@mloa.fr annick.pelous@cccl.fr l.gasquez.csclep@orange.fr muriel.brunei@hcfm.com jeanne.munoz@hcfm.com bge.ouestaudois@orange.fr audeasencio.ami@orange.fr julie.caser@cafcarcassonne.cnafmail.fr sylvie.escourrou@aude.fr cms.castel@aude.fr
Pays Moyenne et Haute Vallée de l'Aude	MSA (remplacement jusqu'à fin 2019 de Cécile EYMES) MLOA CCAS LIMOUX HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM BGE Ouest Audois (remplacement de Viollette BARBAZA) AMI ADAF (diff. Soc.) ADAF (diff. Soc.) ADAF (diff. Soc.) CAF CAF Département/CMS Limoux	Maëlla LAINE (remplacement jusqu'à fin 2019 de Cécile EYMES) Lucie MUSSO Christine DANJOU Myriam GLAIS Christelle MEGRET Daisy VENTURA Jeanne MUNOZ Marie-Josée JOULIA Stephane MUR Aude ASENICIO Alexandra GORSKY Laurence RAYA Emmanuelle PECRON Valérie SUIRE Christine PETTI Doris HESSENTHALER Nathalie Trichoux	laine.maella@grandsud.msa.fr lucie.musso@mloa.fr ch.danjou@limoux.fr myriam.glais@hcfm.com christelle.megret@hcfm.com daisy.ventura@hcfm.com jeanne.munoz@hcfm.com bge.ouestaudois@orange.fr bge.hva@orange.fr audeasencio.ami@orange.fr gorsky.adaff@gmail.com adaff.avdlsa@gmail.com epcron.rsaouestadaff@gmail.com valerie.suire@cafcarcassonne.cnafmail.fr christine.petti@cafcarcassonne.cnafmail.fr doris.hessenthaler@aude.fr cms.limoux.quillan@aude.fr
Pays Corbières-Minervois	MSA MSA MLOA CFPM AMI HERICK CAYE FORM BGE Aude BGE Aude BGE Aude CAF CAF CFPM Département/CMS Lézignan	Aude BROUSSARD Frédérique THOMAS Sandrine VINCENT Florence PERILLOU Youssef DEBZA Sarah CABES Loïc BOUTARD Caroline LAGALLE Isabelle MERIADEC Cécile BRENGOU Maryline SARTRE Catherine BRU Sonia AURAY En cours de recrutement	aude.broussard@grandsud.msa.fr thomas.frederique@grandsud.msa.fr sandrine.vincent@mloa.fr cflmlezignan@gmail.com cs.lezignan.ami@orange.fr sarah.cabes@hcfm.com lboutard@bge-oe.fr clagalle@bge-oe.fr lmeriedec@bge-oe.fr cecile.brengou@cafcarcassonne.cnafmail.fr maryline.sartre@cafcarcassonne.caf.fr catherine.brucfpm@gmail.com sonia.auray@aude.fr cms.lezignan@aude.fr
Pays Narbonnais	MSA MSA CCAS NARBONNE CCAS NARBONNE CCAS NARBONNE MLOA MLOA CCAS PUN HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM HERICK CAYE FORM CFPM ADAF (SDF) ADAF (SDF) ADAF (TH) AMI BGE Aude BGE Aude BGE Aude CAF CAF Département/CMS Narb. littoral Département/CMS Sigean Département/CMS Narb. Ouest FAOL FAOL FAOL Département/CMS Coursan	Aude BROUSSARD Frédérique THOMAS Laura CARILLO Béatrice AUBERT Myriam NICACIO Eliodie AUSSANT Marie-Noëlle JUNIQUE Fanny FAGES Christine BOUSQUET Charline GANARD Corinne CEGELKA Charlotte CASTANIER Catherine BRU Sophie DETROYAT Delphine BOUTES Bérengère GAUBY Youssef DEBZA Loïc BOUTARD Caroline LAGALLE Isabelle MERIADEC Jostane LOUBET-CORNET Sylvie MALAVAL Maryline SARTRE Pierre SABENCH Aude ROUX Marie-Pierre MAURIN Isabelle MARTY Françoise BOSCH Aude MAUREL Valérie ROISAN Suzanne SOLE Nadine CAZASSUS RIVIERE Christian DURAN	aude.broussard@grandsud.msa.fr thomas.frederique@grandsud.msa.fr l.carillo@mairie-narbonne.fr b.aubert@mairie-narbonne.fr m.nicacio@mairie-narbonne.fr e.aussant@iness-legrandnarbonne.com m.junique@iness-legrandnarbonne.com f.fages@iness-legrandnarbonne.com ccaspun@orange.fr charline.ganard@hcfm.com corinne.cegelka@hcfm.com charlotte.castanier@hcfm.com catherine.brucfpm@gmail.com adaff.regine@hotmail.fr adaff.avdi.narbonne@hotmail.fr adaff.maspasli@orange.fr cs.narbonne.ami@orange.fr lboutard@bge-oe.fr clagalle@bge-oe.fr lmeriedec@bge-oe.fr jostane.loubet-cornet@cafcarcassonne.caf.fr sylvie.malaval@cafcarcassonne.cnafmail.fr maryline.sartre@cafcarcassonne.cnafmail.fr pierre.sabench@aude.fr cms.narbonne.littoral@aude.fr marie-pierre.maurin@aude.fr isabelle.marty@aude.fr cms.narbonne.ouest@aude.fr a.maurvel@lique11.org v.roisanlique11@gmail.fr s.sole@lique11.org nadine.cazassusriviere@aude.fr cms.coursan@aude.fr
Pays Narbonnais et canton de Ginestas			



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET de l'AUDE

Direction Régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
Région Occitanie  
Unité inter-départementale AUDE-PO

**Arrêté préfectoral n° DREAL-UD11-2019-014 de sursis à statuer  
pour l'extension de l'unité de compostage exploitée par la  
Sté VALTERRA MATIÈRES ORGANIQUES  
situées sur le territoire de la commune de LABECEDE LAURAGAIS 11400**

Le Préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement ;

VU la demande d'enregistrement en date du 14 janvier 2019 présentée par la Sté VALTERRA MATIÈRES ORGANIQUES en vue de l'extension de l'usine de compostage de déchets non dangereux ou de matière végétale sise sur le territoire de la commune de LABECEDE LAURAGAIS ;

VU l'ensemble du dossier et les plans réglementaires produits à l'appui de cette demande ;

VU le rapport en date du 17 janvier 2019 de l'inspecteur des installations classées – DREAL région Occitanie, précisant que le dossier d'enregistrement est complet et peut être mis à la disposition du public pour consultation ;

VU la demande de report à statuer de deux mois supplémentaires, déposée par la Sté VALTERRA MATIÈRES ORGANIQUES en date du 18 avril 2019 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement visée aux rubriques 2780-2b et 2780-3b de la nomenclature des installations classées (régime de l'enregistrement) ;

**CONSIDÉRANT** que la consultation du public s'est déroulée du 25 février 2019 au 25 mars 2019 inclus, en mairie de LABECEDE LAURAGAIS, commune concernée par l'implantation de l'installation et a donné lieu à plusieurs observations inscrites dans le registre d'enquête ainsi que dans l'avis du conseil municipal de la commune de LABECEDE LAURAGAIS ;

**CONSIDÉRANT** que l'exploitant sollicite un report à statuer de deux mois afin d'apporter les meilleures réponses possibles en rapport avec le projet ainsi que les inquiétudes relevées à l'issue de l'enquête publique ;

**CONSIDÉRANT** que le délai de 5 mois pour statuer peut-être prolongé de deux mois conformément à l'article R.512-46-18 du Code de l'environnement,

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la préfecture de l'Aude,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 : Prolongation

En application de l'article R.512-46-18 du Code de l'environnement, est prolongé de deux mois le délai imparti pour statuer sur la demande d'enregistrement susvisée, présentée par la société VALTERRA MATIERES ORGANIQUES et relative à l'extension de son unité de compostage implantée sur le territoire de la commune de LABECEDE LAURAGAIS.

### ARTICLE 2 : Affichage et communication des conditions d'autorisation

En vue de l'information des tiers :

- une copie du présent arrêté est déposée auprès de la mairie de LABECEDE LAURAGAIS et pourra y être consultée,
- un extrait de cet arrêté énumérant notamment les prescriptions auxquelles l'installation est soumise est affiché pendant une durée minimum d'un mois dans cette mairie : procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

Ce même extrait doit être affiché en permanence de façon visible dans l'établissement par les soins du bénéficiaire.

Le présent arrêté est adressé aux conseils municipaux de ISSEL (11), LA POMAREDE (11), VANDREUIL (31).

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la préfecture qui a délivré l'acte pour une durée identique.

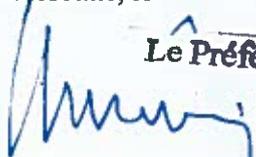
### ARTICLE 3 : Exécution

Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Aude, le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, région Occitanie et le Maire de LABECEDE LAURAGAIS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un avis sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera notifiée administrativement à l'exploitant.

Carcassonne, le

- 2 MAI 2019

Le Préfet,

  
Alain THIRION